CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 21 mars 2023

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2023-15-ESL-001

Type Diplôme : LICENCE								
COMPOSANTE	DROIT							
MENTION	DROIT							
Parcours-type	Double diplômes internationaux							
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.						
LANGUE ENSEIGNEMENT								

Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Directeur de l"ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire.

L'etudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

Autres modalités

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,

Sessions d'examen

L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte d'examens.

Seconde chance

En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,

Validation

Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement.

Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20

Compensation

Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation

7

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

LICEN	LICENCE 3 DROIT								10		Seconde session/chance								
Parcours-type		Droit français et droit anglo-saxon - Programme Irlande											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		Observation seconde session/chance	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP		Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	session/chance
								60											
Semestre	S1	SEMESTER 1						30	1	Oui	Oui								
Matière	S1	Cadres constitutionnels						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S1	Négligence et questions connexes						5		Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S1	Contrat : Formation						5		Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S1	Droit constitutionnel de l'UE						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S1	Droit immobilier 1						5		Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S1	Responsabilité pénale						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Semestre	52	SEMESTER 2						30	1	Oui	Oui								
Matière	S2	Droits constitutionnels						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S2	Délits civils						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S2	Contrats : facteurs viciants						5		Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S2	Droit économique européen						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	S2	Droit immobilier 2						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
Matière	52	Infractions pénales et moyens de défense						5	1	Oui	Oui	A déterminer							
-																			
																1 1			
	1			1	1						1	 	1			+ +			
	 			+	 									+		_			
	l							+											
	1	1	-	1	1		-				1	1	1	1		+ +			
	1	1	-	1	1		-				1	1	1	1		+ +			
	1		_	-	1			1			-	-	-						
	-				-			1								_			
	-				-			1								_			
	1				1		1	1 1			l				l				